

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2021

Chers collègues,

Notre estimable Conseil intercommunal s'est réuni le 4 février dernier, afin de se prononcer sur le préavis n° 28, nouvelle STEP Lavasson.

Il s'agissait, pour le COFIL, de réagir à la décision du Conseil Communal de Nyon, qui conditionnait l'attribution du crédit demandé par sa Municipalité en faveur de la régionalisation de l'épuration à l'acceptation du PA du Lavasson, toutes voies de recours épuisées. En parallèle, l'assemblée délibérante nyonnaise demandait l'étude de faisabilité d'un plan « B », soit la modernisation de la STEP nyonnaise existante située à l'Asse.

En résulte une situation intenable pour l'APEC : se lancer dans une coûteuse procédure de PA et d'étude de réalisation d'une nouvelle STEP régionale pour le district, sans être sûre que la ville de Nyon en fasse partie *in fine*. En sus, le temps commence à être compté pour la réalisation d'une nouvelle installation. En effet, si la mise en service tarde au-delà de 2025-2026, période où notre STEP actuelle sera au bout de ses capacités, le surplus à traiter finirait au lac.

Le COFIL a donc proposé au Conseil Intercommunal de renoncer au projet de régionalisation de l'épuration et de repartir sur le projet de nouvelle STEP uniquement pour les 21 communes de l'APEC, toujours sur le site du Lavasson; la participation de Prangins étant prise en compte en attendant la décision finale de cette Commune.

Le préavis n° 28 ayant été accepté, la commune de de Gland peut donc lancer l'étude du PA en vue de le présenter à l'organe délibérant de la Ville, et le COFIL peut entamer la phase d'avant-projet et le mandat d'études parallèles pour les aménagements paysagers, auquel seront associés des représentants de la commune de Luins.

Nous remarquons avec plaisir que, pour les deux études, il a été prévu un budget « communication », ce qui ne sera pas de trop pour informer la population des tenants et aboutissants ainsi que des enjeux.

Pour information, au cours de discussions informelles avec des représentants de la commune de Luins, ceux-ci nous ont assuré que dite Commune ne s'opposerait pas au projet réduit.

Pour les représentants de la Ville de Gland au sein de l'APEC
Samuel Freuler